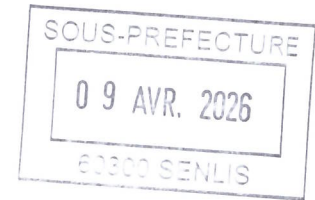




DEPARTEMENT DE L'OISE  
ARRONDISSEMENT DE SENLIS  
CANTON DE NANTEUIL LE HAUDOIN  
MAIRIE D'ORMOY-VILLERS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 07 avril 2026

**Délibération N°14/04.2026**

**Date de convocation :**  
31/03/2026

Nombre de conseillers  
en exercice : 15  
Présents : 14  
Votants : 15

**Affichage de la liste des  
Délibérations :**  
10/04/2026

L'an deux mil vingt-six, le 7 avril, à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 31 mars 2026, s'est réuni à ORMOY-VILLERS en séance publique sous la présidence de Mme Aude WOZNICZKA, Maire.

**Étaient présents :** Mesdames WOZNICZKA, GROLIER, BASSIGNANI, PERROT, PION, EYNARD, et Messieurs MONTGILLARD, HELLEC, ZAHAF, VIEILLE, BENRALI, BRIEN, ETAIN, COLLIER

**Absents représentés :** Mme PLASMANS, (procuration à M. ETAIN)

Formant la totalité des membres en exercice,

M. Martial MONTGILLARD est désigné secrétaire de séance.

**Objet : Désignation des délégués représentant la commune au sein du SEZEO (Syndicat des Énergies Zones Est de l'Oise)**

**Vu** les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'arrêté préfectoral du 23 octobre 2017 portant adoption des statuts du Syndicat des Énergies des Zones Est de l'Oise (SEZEO),

**Considérant** que chaque commune adhérente procède à l'élection de deux délégués titulaires en application de l'article 6.1.1 des statuts du SEZEO

**Considérant** la tenue de l'Assemblée Générale de renouvellement des instances du SEZEO pour la mandature 2026-2032, en date du 08 avril 2026,

**Considérant** les candidatures de Mme Aude WOZNICZKA et M. Nicolas VIEILLE,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **DÉSIGNE** Mme Aude WOZNICZKA et M. Nicolas VIEILLE en qualité de délégués titulaires, afin de représenter la commune au sein du SEZEO,

Ormoy-Villers, le 08/04/2026

Le secrétaire de séance,  
Martial MONTGILLARD

Le Maire,  
Aude WOZNICZKA

Certifié exécutoire par le Maire :

- Compte tenu de sa transmission au représentant de l'Etat
- Et de sa publication sur le site internet communal le **08/04/2026**